



# FICHE TECHNIQUE

# SÉBACID +

DÉSINFECTANT ET ACIDIFIANT DE L'EAU DE BOISSON DES ANIMAUX  
NETTOYANT DES CIRCUITS D'EAU D'ÉLEVAGE

## COMPOSITION

Substances actives biocides : acide peracétique 50 g/kg;  
Peroxyde d'hydrogène 148g/kg.  
Conforme à la Norme NF EN 902  
N° inventaire : 50 489

## AUTORISATION

Produit utilisable en agriculture biologique.

## PRÉCAUTIONS

Ne pas distribuer **SÉBACID+** la veille et le jour des vaccinations. Produit oxydant, ne pas utiliser sur métaux non inoxydables. Ne pas mélanger **SÉBACID+** avec d'autres produits.

## MODE D'EMPLOI

**EN VIDE SANITAIRE : NETTOYAGE DES CANALISATIONS** de 1 à 2 l pour 100 l d'eau dans le circuit, laisser agir 4 à 8 heures, puis rincer obligatoirement. (Ne pas distribuer le produit de rinçage aux animaux).

**EN PRÉSENCE DES ANIMAUX : ACIDIFICATION ET DÉSINFECTION DE L'EAU :**

**Distribution séquentielle :** de 3 à 5 jours consécutifs, à 500 ml/1000 l d'eau. 0,1 % pour 30 secondes de temps de contact.

## PRÉSENTATION

Bidon de 5.5 kg - 24 kg - 64 kg - 225 kg et 1050 kg

## SÉCURITÉ

Contient : acide acétique + acide peracétique + peroxyde d'hydrogène. H290 : Peut-être corrosif pour les métaux. H312 : Nocif par contact cutané. H314 : provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H335 : peut irriter les voies respiratoires. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P210 : tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P260 : ne pas respirer les vapeurs/aérosols. P273 : éviter le rejet dans l'environnement. P280 : porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer avec précautions à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P391 : recueillir réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Consulter la fiche de données de sécurité disponible pour les professionnels. Elle contient un numéro d'appel d'urgence.